

## Dossier de presse

Nouméa, le 12/12/2018

# Les Ilots de Boîtes Postales (IBP) dans la commune de Poya

**La commune de Poya, dans le cadre du projet de déploiement des Ilots de Boîtes Postales (IBP) porté par la direction du courrier et du colis, vient d'être équipée de 8 nouveaux IBP dans les 6 tribus de la commune : Nepou, Gohapin, Montfaoue, Netea, Ouendji et Nekliai-Kradji.**

A cette occasion, une cérémonie s'est tenue le mercredi 12 décembre 2018 à la tribu de Nepou en présence de Yasmina METZDORF, maire de la commune, les membres du conseil municipal de la mairie de Poya, Philippe GERVOLINO, directeur général de l'OPT-NC ainsi que des représentants de l'OPT-NC et des coutumiers.

## Un déploiement porté par la stratégie d'aménagement et de développement de l'OPT-NC

1

Comme l'OPT-NC s'y est engagé dans son Plan Stratégique OPT2017, ces installations de boîtes postales s'inscrivent dans le projet de déploiement d'îlots de boîtes postales dans les tribus desservies par la poste mobile et, plus largement, dans un programme de modernisation et de rationalisation de la poste mobile qui doit évoluer en véritable guichet mobile.

Jusqu'à présent, dans les tribus, le courrier était déposé par la poste mobile en un point précis, la maison commune ou le domicile du petit chef par exemple, ce qui entraînait des problèmes à la fois de confidentialité et de sécurité.

Les îlots de boîtes postales sont pour les zones rurales une bonne alternative à la distribution à domicile assurée en zone urbaine. Ils permettent de concentrer sur un site unique des boîtes aux lettres normalisées et sécurisées pour chacune des familles de la zone.

## **De nouveaux Ilots de Boîtes Postales (IBP) dans la commune**

**En plus des 370 boîtes postales disponibles, l'agence de Poya assure un circuit de poste mobile sur la commune.**

**Dans son programme de modernisation et de rationalisation de la poste mobile, l'OPT-NC a doté la commune de 8 Ilots de Boîtes Postales (IBP) pour un total de 252 boîtes postales.**

Une phase de discussion entre les mairies, les autorités coutumières et l'OPT-NC s'est engagée dès 2015 afin d'affiner les besoins pour les tribus intéressées.

La direction du courrier et du colis s'est rendue à Poya le 11 août 2015 afin de présenter aux élus et coutumiers le projet de déploiement dans les tribus concernées de la commune. Suite à ces rencontres, les premières études ont pu être lancées le mois de février 2018 afin de déterminer de manière concertée les différents lieux d'implantation possibles.

Grâce à une excellente collaboration entre la mairie, les coutumiers et les services de l'OPT-NC, les IBP ont été installés dans l'ensemble des tribus de Poya en l'espace de quelques mois, faisant **de la commune la douzième du territoire à être équipée à 100%.**

### **Récapitulatif des différentes rencontres :**

- 11 août 2015  
Présentation du projet en mairie en présence des autorités coutumières de chaque tribu
- 13 février 2018  
1ères visites de sites (GOHAPIN – MONTFAOUE – NETEA)
- 24 avril 2018  
Dernières visites de sites (NEKLIAI/KRADJI – NEPOU – OUENDJI)
- 10 juillet 2018  
Installation des 1<sup>ers</sup> IBP (NEPOU et NETEA)
- 07 septembre 2018  
Fin du déploiement des IBP sur Poya avec l'installation des derniers IBP (GOHAPIN – MONTFAOUE – NEKLIAI/KRADJI et OUENDJI)

### Récapitulatif des IBP à Poya

Les 8 Ilots de Boîtes Postales installés, correspondant à 252 boîtes postales ajoutées aux 370 boîtes déjà disponibles en agence, permettent ainsi d'assurer la sécurité et la confidentialité des envois (courriers et colis) de façon adéquate.

| Tribu          | Type d'installation | Nbre d'IBP | Nbre de BP    | Réception / Mise en service |
|----------------|---------------------|------------|---------------|-----------------------------|
| GOHAPIN        | sur poteaux         | 3          | 48 x2<br>24x1 | 07/09/2018                  |
| MONTFAOUE      | sur poteaux         | 1          | 48            | 07/09/2018                  |
| OUENDJI        | sur poteaux         | 1          | 24            | 07/09/2018                  |
| NETEA          | mural               | 1          | 12            | 10/07/2018                  |
| NEPOU          | Mural               | 1          | 24            | 10/07/2018                  |
| NEKLIAI-KRADJI | sur poteaux         | 1          | 24            | 07/09/2018                  |

### Tribu de Gohapin

La tribu de Gohapin est la première tribu où l'OPT-NC a installé 3 IBP sur poteaux, pour un total de 120 nouvelles boîtes postales.



GOHAPIN - 1

Installation de 24 nouvelles boîtes postales, correspondant à 2 panneaux de 12 boîtes. Structure sur poteaux.

**Tribu de Gohapin**



*GOHAPIN -3 – Maison commune -  
Installation de 48 nouvelles boîtes postales, correspondant à 4 panneaux de 12 boîtes. Structure sur poteaux.*

**Tribu de Montfaoué**



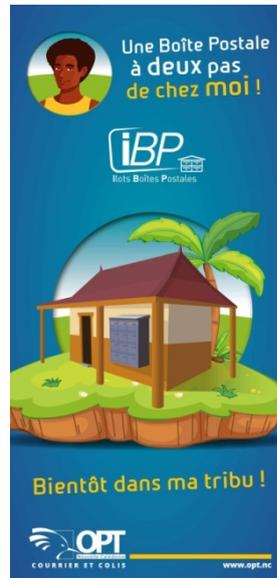
*Installation de 48 nouvelles boîtes postales, correspondant à 2 panneaux de 24 boîtes.  
Structure sur poteaux.*

## Une communication dédiée pour faciliter les démarches de l'utilisateur

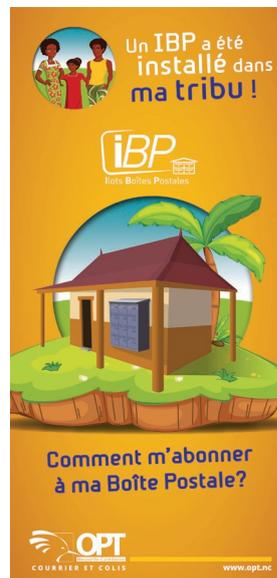
Le courrier apporté à titre individuel au cœur de la tribu grâce à ces nouveaux IBP nécessite une période de transition où il est important de bien informer la population.

La direction du courrier et du colis a édité différents flyers pour faciliter les démarches de l'utilisateur.

Un premier flyer est distribué afin de prévenir les usagers qu'une installation d'IBP est en projet dans la tribu. Les usagers ont ainsi le temps de se renseigner et de s'organiser.



Une fois que le ou les llots de boîtes postales sont installés dans la tribu, un second flyer est distribué. Il détaille les démarches à effectuer auprès de l'agence OPT-NC la plus proche pour s'abonner.



# DIRECTION GENERALE SERVICE COMMUNICATION

L'OPT-NC met également à disposition des nouveaux abonnés des post-cartes préaffranchies et gratuites destinées à prévenir les correspondants habituels (société d'électricité, société des eaux, Cafat, banques...) du changement d'adresse.

L'OPT-NC facilite ainsi les démarches de ses clients.

Parallèlement, la DCC a informé plus de 150 grands émetteurs de courriers susceptibles de recevoir ces post-cartes.

Cet accompagnement permet à l'ensemble des clients d'utiliser de façon optimale les fonctionnalités de ce nouveau service.

**MA NOUVELLE ADRESSE EN BOITE POSTALE**

M.....  
 BP .....  
 988 \_ \_ .....

**OPT**  
 Nouvelle-Calédonie

Une petite fiche mémo, format carte de visite, permet également au client de toujours avoir avec lui sa nouvelle adresse et de pouvoir la communiquer correctement à ses destinataires.



## **La stratégie de déploiement des îlots de boîtes postales (IBP) en Nouvelle-Calédonie**

Afin de répondre au mieux aux attentes des clients et leur donner accès aux différents services essentiels, l'OPT-NC s'est engagé dans son Plan Stratégique OPT2017 à améliorer la proximité des services offerts, notamment en renforçant sa présence sur l'ensemble du territoire.

Dans cette optique, la direction du courrier et du colis, qui fait partie de la direction en charge de l'aménagement, a prévu de déployer des îlots de Boîtes Postales (IBP) pour apporter une solution alternative satisfaisante aux populations isolées qui sont en dehors des zones de distribution à domicile, et pour qui les agences et leurs boîtes postales sont trop éloignées.

Les IBP, implantés à proximité de ces populations, leur permettent en effet de bénéficier d'un service de distribution en boîte postale, sans se déplacer jusqu'à une agence OPT-NC.

Ce dispositif permet de répondre aux besoins des habitants des lotissements éloignés des villages, mais également aux attentes des résidents des tribus, aujourd'hui desservis par la poste mobile.

### **Les îlots de boîtes postales**

#### **Des équipements « sur mesure »**

7

Eloignés des agences OPT-NC, les îlots de boîtes postales sont équipés de **boîtes postales plus grandes** que le modèle standard afin de pouvoir y distribuer des objets de grand format et limiter les mises en instance. Ainsi, les clients n'ont pas à se déplacer aussi souvent aux guichets de leur agence OPT-NC.

Bien que plus grandes, l'OPT-NC a néanmoins décidé de proposer les boîtes postales des IBP à **un tarif plus bas** que celles des agences, afin de pallier leur éloignement. A **1050 F/an TTC**, l'abonnement est trois fois moindre que celui d'une BP en agence.

Enfin, pour s'adapter à tous les cas de figure, l'OPT-NC a développé **deux types d'îlots de boîtes postales** : un modèle « **urbain** », destiné plus particulièrement aux grands lotissements des zones péri-urbaines, et un modèle « **rural** », pour de plus petites concentrations de population.

#### **Les IBP urbains**

Les IBP urbains, qui ressemblent à de petites maisons préfabriquées, peuvent accueillir jusqu'à **250 boîtes postales**. La taille des BP équivaut au grand modèle que l'on trouve en agence OPT-NC. Ce type d'îlot est particulièrement adapté aux grands lotissements que l'on peut trouver à l'extérieur des villes ou villages.

**Aujourd'hui 14 IBP urbains sont en service, répartis dans 6 communes : Boulouparis, Dumbéa, Mont-Dore, Paita, Koné et Kaala-Gomen.**



Le premier IBP urbain  
a été mis en place en 2005  
à Nakutakoin,  
dans la commune de Dumbéa.



### **Les IBP ruraux**

Les IBP ruraux, destinés à équiper de petites concentrations de population isolées comme les lieux-dits ou les tribus, sont constitués de boîtes postales de **très grand format** (de la taille d'une boîte aux lettres normalisée), **renforcées** pour mieux résister à des éventuelles dégradations. Elaborés à partir de batteries de 12 boîtes, ces IBP offrent généralement **24, 36 ou 48 BP**, en fonction du besoin.

**Aujourd'hui 176 IBP ruraux sont en service, répartis sur 24 communes telles que Boulouparis, Farino, Koné, La Foa, Paita, Poindimié, Pouembout, Ponérihouen, Hienghène, Kaala-Gomen, Sarraméa, Voh, Ouegoa, Kouaoua, Yaté, Bourail, Thio, Houaïlou, Moindou, Poum, Koumac, Pouebo, Touho et Poya.**



Le premier IBP rural  
a été installé en 2006  
à la tribu du Grand Couli  
dans la commune de Sarraméa.



## La poste mobile

La poste mobile est un service de proximité propre à la Nouvelle-Calédonie, qui assure de manière hebdomadaire, la desserte postale des tribus et des zones habitées les plus éloignées des agences. Ainsi, une trentaine d'agents OPT-NC parcourt plus de 16 000 km par an, pour assurer les 53 circuits de poste mobile qui couvrent l'ensemble du territoire. Au total, 327 tribus sont desservies par ce service.

Au volant de leurs véhicules, les agents de la poste mobile distribuent le courrier et réalisent les opérations de guichet les plus simples :

- distribution des envois postaux ordinaires et recommandés ;
- vente de valeurs diverses (timbres, télécartes, recharges Liberté) ;
- affranchissement du courrier ;
- émission et paiement de mandats ;
- versements et retraits sur des comptes postaux.

Mise en service à Lifou en novembre 1965, la Poste Mobile fête cette année des 53 ans.

### La Poste Mobile en quelques dates

- 1965 : mise en service du 1<sup>er</sup> circuit de Poste Mobile à Lifou.
- 1966 : deux postes mobiles sur la grande terre, à Canala, le 18 octobre et à Ponérihouen le 7 décembre
- 1972 : premiers circuits sur Ouvéa et Maré
- 1973 : premier circuit à l'Île des Pins
- 1982 : généralisation du principe



*Facteur sur la commune de Canala - 1965*

## La poste mobile, un service qui doit évoluer

Des dérives se sont multipliées au fil des ans et du courrier est distribué au porte à porte, en dehors des points d'arrêt, au détriment du temps consacré aux opérations de guichet. Ces dérives entraînent des niveaux de service inégaux d'une tournée à l'autre (retards sur la tournée, déplacement obligatoire à l'agence OPT-NC pour les clients ...).

Le développement économique de certaines zones (nouvelles habitations, créations d'emplois) ainsi que le changement des usages et mentalités imposent à l'OPT-NC d'offrir un meilleur service, uniforme et régulier, à ces clients.

L'implantation d'IBP aux points d'arrêt des tribus permet, non seulement de rationaliser le service de la poste mobile en respectant les horaires d'ouverture du guichet mobile, mais également d'offrir aux titulaires des boîtes postales la sécurité et la confidentialité de leur courrier avec des boîtes privatives et sécurisées, à tarif réduit. A terme, ces points d'ancrage pourront évoluer et offrir d'autres services de l'OPT-NC.

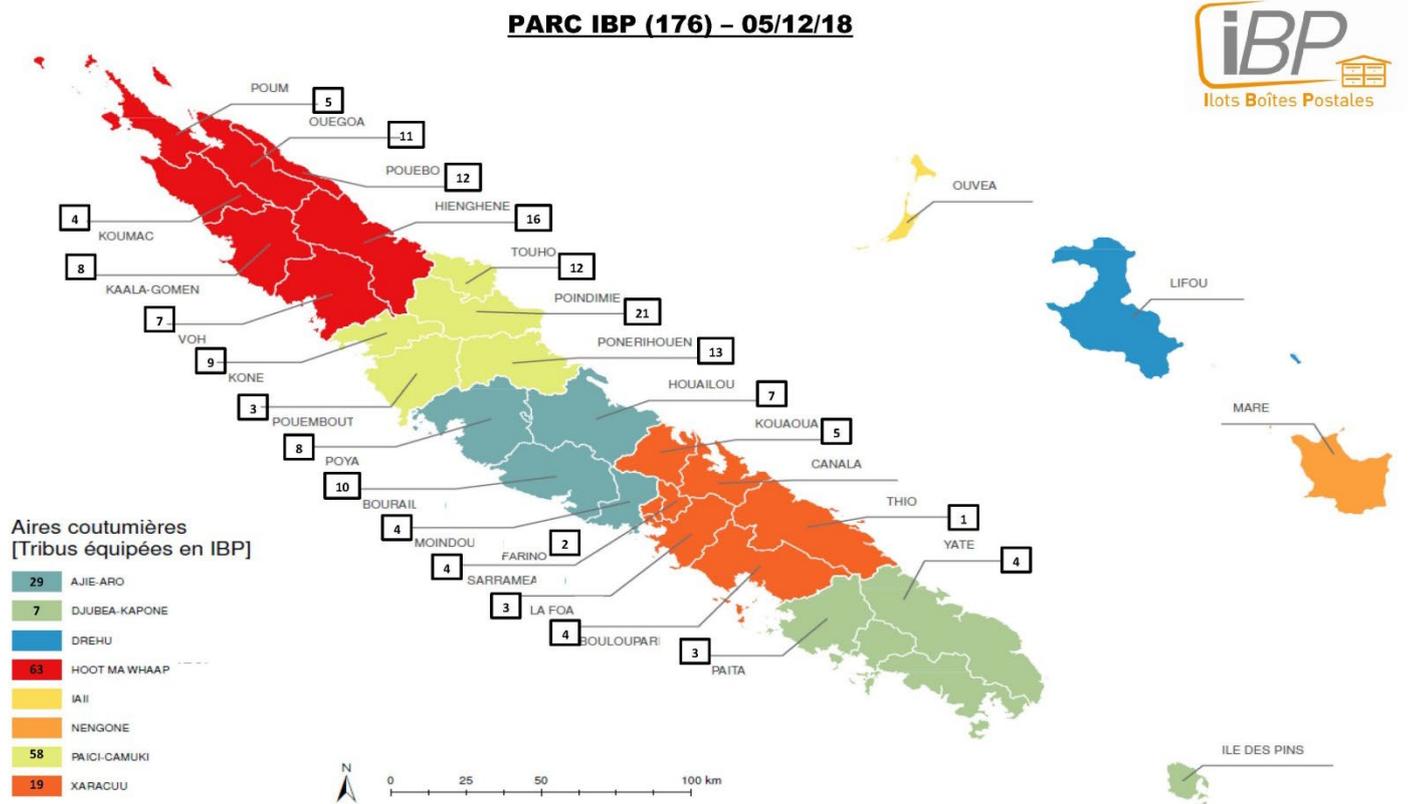
## Le déploiement des IBP en tribu

### Un projet d'envergure

Fort de ce constat, l'OPT-NC a décidé d'équiper d'îlots de boîtes postales les 327 tribus et lieux-dits desservis par la poste mobile. Ce projet d'envergure va s'échelonner sur plusieurs années et nécessitera une concertation et une coordination importantes avec ses bénéficiaires.

En effet, l'OPT-NC a déjà installé de nombreux îlots de boîtes postales et l'a toujours fait en collaborant avec les municipalités et les autorités coutumières. Pour ce projet ambitieux, des réunions de présentation aux différentes institutions (représentants du Sénat Coutumier, de la DGRAC, des Associations de Maires et des Provinces) ont été programmées ; la présentation du projet aux Mairies et aux différentes Autorités coutumières de chaque commune a déjà débuté.

Afin de mener à bien ce déploiement, l'OPT-NC a réalisé un découpage du territoire, qui respecte à la fois un équilibre entre les différentes provinces, mais également entre les différentes communes et aires coutumières.



### **Une organisation en mode projet**

Pour assurer le succès d'un déploiement aussi conséquent, le service distribution de la direction du courrier et du colis a mis sur pied un véritable projet d'entreprise avec la mise en place de collaborations soutenues avec les institutions, les mairies, les autorités locales et les responsables coutumiers.

De nombreuses réunions sont organisées dès la phase études qui consiste à produire les cahiers des charges pour toutes les implantations d'IBP. C'est à l'occasion de ces visites que seront définies les caractéristiques de chacun des IBP (type d'IBP, nombre de BP, emplacement,...) en fonction de la population, de la configuration, de l'accessibilité du site et la de la proximité des habitations. Une fois le cahier des charges établi, une convention ou un acte coutumier sera signé avec les autorités compétentes locales pour acter l'implantation de l'IBP.

L'aspect communication n'a donc pas été négligé. L'OPT-NC consulte les résidents des tribus dès le début du processus pour déterminer leurs préférences et pour répondre à leurs questions. En complément du questionnaire mis en place pour recueillir leurs besoins, un flyer est distribué pour expliquer l'intérêt de l'IBP. Un accompagnement est aussi prévu à la mise en place de l'îlot pour faciliter les prises d'abonnements aux BP.

De manière plus générale, l'OPT-NC communique tout au long du déploiement pour tenir les communes et les tribus au courant des avancées du projet.

### **Un budget sous contrôle**

11

---

L'OPT-NC assume tous les coûts liés à l'implantation des IBP. Cela comprend la sélection et la préparation de l'emplacement, mais aussi la fourniture des équipements, les travaux d'installation et l'entretien continu.

C'est plus de 300 IBP que l'OPT-NC implante dans le cadre de ce projet. Cela représente un budget extrêmement important pour la direction du courrier et du colis, c'est pourquoi l'OPT-NC s'est efforcé de maîtriser le coût des équipements, sans diminuer leur qualité.

Ainsi, 2 modèles d'IBP ruraux ont été définis :

**Le modèle standard**, qui se fixe sur un mur (maison commune, école, dispensaire,...) et dont le coût de revient est compris entre 300 000 et 500 000 XPF, sera privilégié sur tous les sites.

**Le modèle sur poteaux**, de 48 BP minimum, et dont le coût de revient est supérieur à 2 millions, sera réservé aux sites où aucune structure ne peut accueillir le modèle standard.

**L'OPT-NC prend très au sérieux son devoir de proximité sur l'ensemble du territoire et s'engage à veiller à ce que tous les clients aient accès aux services essentiels (postaux, bancaires et télécommunications) avec une exigence d'égalité, de neutralité et de continuité.**

## **ILOTS DE BOITES POSTALES : BALISES**

- 327 tribus / sites doivent être équipés, répartis sur 30 communes
- 176 sites sont déjà équipés, représentant 54 % des sites recensés
- 12 communes sont équipées à 100 %
  
- **Planning de déploiement :**
  - 2015 : 21 IBP installés en tribus
  - 2016 : 47 IBP installés en tribus
  - 2017 : 63 IBP installés en tribus
  - 2018 : 31 IBP installés en tribus
  
- 14 IBP urbains en service, répartis dans 6 communes : Boulouparis, Dumbéa, Mont-Dore, Paita, Koné et Kaala-Gomen.
- 176 IBP ruraux en service, répartis sur 24 communes : Boulouparis, Farino, Koné, La Foa, Paita, Poindimié, Pouembout, Ponérihouen, Hienghène, Kaala-Gomen, Sarraméa, Voh, Ouegoa, Kouaoua, Yaté, Bourail, Thio, Houaïlou, Moindou, Poum, Koumac, Pouebo, Touho et Poya.
  
- 31 IBP ont été déployés depuis janvier 2018 (12 IBP muraux et 19 IBP sur poteaux)
- 4 communes équipées en 2018 : Koné (mars), Pouembout (mars), Sarraméa (juin) et Poya

**Contact presse :**  
Camille DUMARTY  
Chargée de communication externe  
Tél. : 26.82.38 / Mob.: 82.77.67  
[camille.dumarty@opt.nc](mailto:camille.dumarty@opt.nc)